



www.fevad.com

**fédération e-commerce
et vente à distance**

En partenariat avec



Etude FEVAD

L'emploi dans le secteur du *e-commerce*

Edition 2010

Etude réalisée par le cabinet d'études et de conseil

Asterès 

Table des matières

A – Présentation de l’étude.....	2
Objectifs de l’étude	2
Méthodologie	2
Périmètre de l’étude	3
Profil de l’échantillon	3
À propos de la FEVAD.....	5
À propos du Club des DRH du Net.....	5
À propos du cabinet d’études et de conseil Asterès.....	5
B – Principaux résultats de l’étude.....	6
C – La contribution du e-commerce à l’emploi en France	8
Le contexte macroéconomique et l’emploi	8
La dynamique de l’emploi dans le e-commerce en 2009.....	9
L’emploi dans le e-commerce en 2010	10
Perspectives de recrutement dans le e-commerce en 2011.....	11
Encadré méthodologique : La « destruction créatrice » appliquée au e-commerce.....	12
D – Les caractéristiques de l’emploi dans le e-commerce	13
Structure de l’emploi selon le sexe	13
Structure de l’emploi selon l’âge.....	13
L’emploi des personnes handicapées.....	14
Pratique du télétravail.....	15
Structure de l’emploi selon le type de contrat.....	15
Structure de l’emploi selon la qualification	16
Structure de l’emploi selon le statut	17
E – Rémunérations dans le secteur du e-commerce.....	18
Salaire mensuel net moyen dans le e-commerce	18
Evolution des salaires dans le e-commerce	18
Distribution des salaires en 2010	19
La partie variable des salaires	19
Perspectives d’augmentation des salaires	19

A – Présentation de l’étude

La FEVAD a commandité auprès du cabinet d’études et de conseil Asterès une étude portant sur l’emploi dans le secteur du e-commerce en 2010.

Objectifs de l’étude

Cette étude a deux objectifs principaux :

- Fournir des éléments objectifs sur l’emploi dans le secteur du e-commerce pour mesurer sa contribution à l’emploi au niveau national.
- Donner aux entreprises du secteur des éléments de nature opérationnelle leur permettant, notamment, de se situer en matière de recrutement, d’emploi et de rémunération.

Méthodologie

Cette étude est en large partie basée sur une enquête réalisée en septembre et octobre 2010 auprès des entreprises membres de la FEVAD et du Club des DRH du Net.

Le questionnaire de l’enquête a été conçu par Asterès en collaboration avec le comité de pilotage de l’étude, comité constitué de la FEVAD et de membres du Club des DRH du Net.

La méthodologie employée par Asterès est celle de « l’échantillon représentatif ». Toutes les entreprises de la population-mère ont été interrogées avec un objectif de taux de réponse permettant l’obtention d’un intervalle de confiance inférieur à 10%. L’ensemble des réponses constitue « l’échantillon ». Celui-ci a fait ensuite l’objet d’un redressement *a posteriori* à travers la méthode des quotas pour devenir un « échantillon représentatif de la population-mère ». Le redressement se fait par pondération ou par tirage aléatoire en fonction du taux de réponse.

Les effectifs indiqués dans l’étude sont, sauf mention contraire, exprimés en équivalent temps plein (ETP) afin de pouvoir comparer les évolutions et les caractéristiques de l’emploi dans le e-commerce avec le secteur du commerce de détail, et plus généralement avec l’ensemble de l’économie marchande.

Périmètre de l'étude

La population-mère de l'enquête a été définie en accord avec le comité de pilotage de l'étude. Elle est constituée de 360 entreprises présentes sur le territoire français et opérant dans le secteur du e-commerce.

Trois profils d'entreprises ont été définis avec l'aide du comité de pilotage :

Pure player : entreprise exerçant son activité uniquement sur Internet (plus de 80% de son activité est liée au e-commerce).

Retailer : entreprise, le plus souvent du secteur de la distribution, ayant développé un ou plusieurs sites de vente en ligne, mais dont le principal canal reste la vente en magasin.

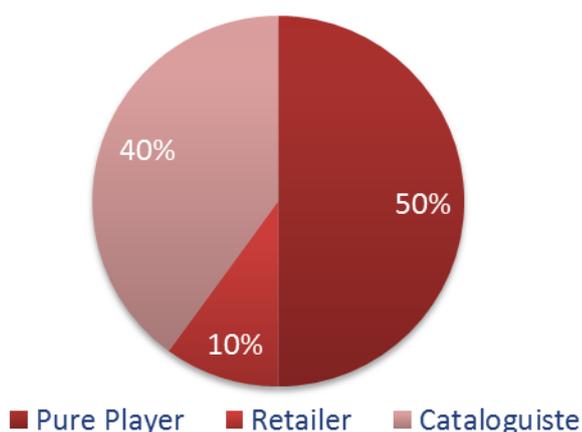
Cataloguiste : entreprise de vente à distance ayant développé une activité e-commerce très significative mais qui n'excède pas 80% de l'ensemble de l'activité vente à distance.

L'enquête porte sur les seuls effectifs liés aux activités e-commerce et localisés en France.

Profil de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête est composé pour moitié des entreprises *pure players* et pour moitié de cataloguistes et de *retailers* – ces derniers représentant 10% de l'échantillon. Tous les types d'entreprises opérant dans le e-commerce sont donc représentés.

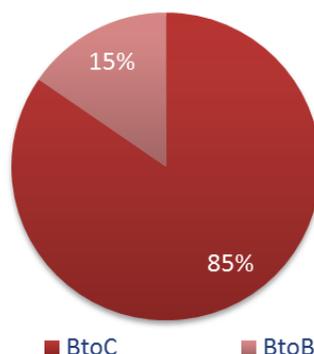
Profil des entreprises
(part des entreprises ayant répondu, %)



Les effectifs liés aux activités e-commerce de la moitié des entreprises de l'échantillon sont localisés en Ile-de-France, région qui concentre la majorité des sièges sociaux des grands groupes. 27% des entreprises sondées ont des effectifs dédiés au e-commerce localisés dans le Nord-Pas de Calais. Cette région abrite historiquement les grandes enseignes de vente à distance – principalement des cataloguistes comme les 3 Suisses ou encore la Redoute.

La très grande majorité des entreprises ayant répondu à l’enquête opère dans le domaine du e-commerce aux particuliers (BtoC). Seules 15% des entreprises de l’échantillon ont une activité e-commerce BtoB.

Clientèle principale
(part des entreprises ayant répondu, %)



Les entreprises généralistes représentent 12% de l’échantillon. 27% des entreprises ayant répondu à l’enquête vendent des biens d’équipement de la maison. Viennent ensuite les segments de l’habillement (20% des entreprises) et des produits techniques (18%).



La répartition des entreprises selon le chiffre d’affaires généré par leur activité e-commerce en 2009 est équilibrée : les entreprises générant un chiffre d’affaires supérieur à 100 millions d’euros sont aussi nombreuses que celles réalisant un chiffre d’affaires inférieur à 1 million d’euros.



À propos de la FEVAD

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance, créée en 1957, fédère aujourd'hui près de 450 entreprises et plus de 700 sites internet. Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance.

La FEVAD a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement durable et éthique de la vente à distance et du commerce électronique en France.

À propos du Club des DRH du Net

Créé fin 2007, le Club des DRH du Net regroupe aujourd'hui une trentaine de directeurs et responsables des ressources humaines exerçant au sein d'entreprises de l'économie numérique (sites marchands, portails).

Il se donne pour mission d'échanger sur la fonction RH dans ces entreprises, de promouvoir les bonnes pratiques et de mettre en place des actions communes de valorisation des métiers de l'Internet. Le Club des DRH du Net a notamment réalisé le *Référentiel des Métiers du Net*® et l'*Enquête Rémunération-Club des DRH du Net*®.

À propos du cabinet d'études Asterès

Asterès est une société d'analyse économique et de conseil. Elle met à disposition des entreprises et des associations professionnelles ses compétences en termes d'enquêtes, d'analyses et de prévisions macroéconomiques et sectorielles (bases de données, outils d'analyse économétrique, prévisions...).

Asterès accompagne aujourd'hui dans leur développement de grandes entreprises, des cabinets de conseil, des syndicats ou associations professionnelles, des chambres de commerce et d'industrie et des collectivités locales.

B – Principaux résultats de l'étude

Le e-commerce représente 60 000 emplois en France

Le secteur du e-commerce (aux particuliers et interentreprises) compte en 2010 près de **34 000 emplois directs** (en équivalent temps plein), auxquels il faut ajouter environ **26 000 emplois indirects** (activités logistique, acheminement, services externalisés...).

Le e-commerce contribue positivement à la dynamique de l'emploi

Secteur en plein essor depuis une décennie, le e-commerce crée des emplois dans un contexte macroéconomique pourtant défavorable depuis deux ans. En 2009, 4 000 emplois ont été créés dans le secteur (soit une hausse de 15% des effectifs), quand l'ensemble de l'économie détruisait plus de 335 000 emplois marchands. **En 2010, les effectifs dédiés au e-commerce ont augmenté de 9%**. Pour 2011, les perspectives de recrutement dans le secteur sont bonnes puisque près de huit entreprises sur dix anticipent une augmentation de leurs effectifs.

Le recours à l'intérim est élevé dans le secteur

En 2010, **les emplois intérimaires représentent 8% des effectifs liés aux activités du e-commerce**, contre 3,5% de la population salariée, dans l'ensemble des secteurs marchands. La surreprésentation des emplois intérimaires dans le e-commerce est liée à la forte saisonnalité dans le secteur. Les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent quant à eux 81% des effectifs du secteur. C'est inférieur à la moyenne nationale (86% des actifs occupés en 2008).

Le e-commerce crée des emplois qualifiés et peu qualifiés

Le e-commerce a créé des nouveaux métiers spécifiques à l'internet, métiers qui requièrent un haut degré de qualification (informatique, marketing, ressources humaines). Plus de la moitié des effectifs du secteur sont ainsi titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le secteur emploie également beaucoup de non diplômés (34% des effectifs) pour des métiers nécessitant une moindre qualification (logistique, manutention...).

Les cadres sont surreprésentés

Les cadres représentent un tiers des effectifs liés aux activités du e-commerce, contre environ 15% de la population salariée, tous secteurs confondus. Cette donnée est à relier avec le haut niveau de qualification dont bénéficient 34% des effectifs.

Le secteur du e-commerce est ouvert aux jeunes

En 2010, **la part des moins de 25 ans dans les effectifs du e-commerce s'élève à 11%**, contre 8% des actifs occupés, tous secteurs confondus. En outre, 73% des effectifs sont âgés de 25 à 39 ans. Dans un contexte macroéconomique particulièrement difficile pour les jeunes – à 19% de la population active âgé de 15 à 24 ans, le taux de chômage des jeunes est en France l'un des plus élevés des pays industrialisés –, le e-commerce peut constituer un débouché pour ces derniers, qu'ils soient diplômés ou avec une faible qualification.

Le e-commerce est un secteur relativement féminin

Les femmes représentent 54% des effectifs du e-commerce en 2010, contre 47% de la population active occupée tous secteurs confondus.

La rémunération des salariés du e-commerce est relativement élevée

Le salaire mensuel net moyen dans le e-commerce s'élève à environ 2 300 euros en 2010, soit 300 euros de plus que la moyenne observée dans le commerce. En outre, près de sept salariés sur dix perçoivent un salaire mensuel net supérieur à 1 655 euros (salaire médian en France en 2008). L'augmentation moyenne des salaires observée en 2009 s'élevait à +5%.

C – La contribution du e-commerce à l'emploi en France

Rappel : l'ensemble des effectifs indiqués dans cette étude s'entendent, sauf mention contraire, en équivalent temps plein. En outre, ils concernent les effectifs uniquement dédiés aux activités e-commerce et localisés en France.

Le contexte macroéconomique et l'emploi

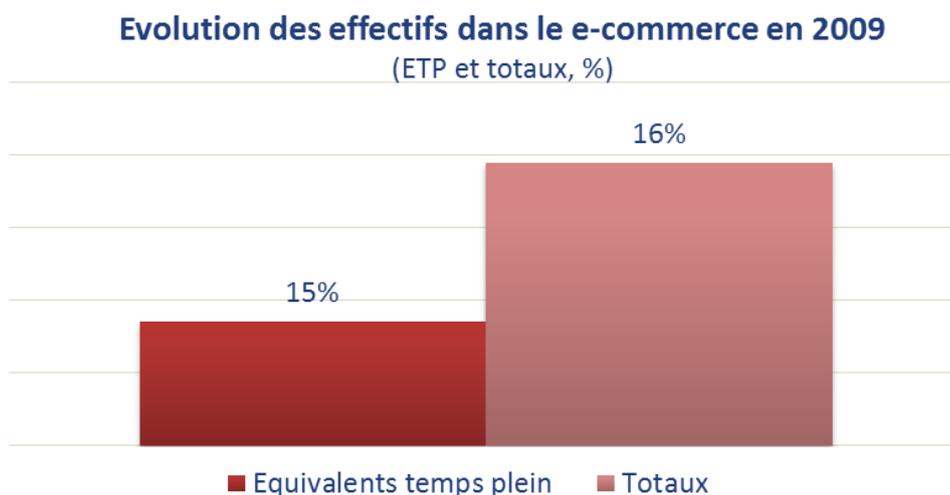
L'économie française a connu en 2009 sa plus forte récession depuis l'après-guerre. Le PIB a en effet reculé de 2,5%. 2010 aura constitué une première année de convalescence, avec une croissance molle de l'ordre de 1,7%. Ces fluctuations économiques ont eu un impact direct sur la situation du marché du travail.

Ainsi, 335 500 emplois marchands ont été détruits sur la seule année 2009. Si l'industrie a été particulièrement touchée (-171 600 emplois), quasiment tous les secteurs de l'économie ont enregistré un net recul de l'emploi salarié. Hors intérim, la baisse de l'emploi salarié a été un peu moins forte (-0,4% sur un an) dans le commerce de détail que dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand (-0,9%). Mais avec 6 600 emplois détruits en 2009, c'est la première baisse enregistrée dans le secteur depuis 1992.

Le premier semestre 2010 marque une légère amélioration de l'emploi salarié en France. Certes, celui-ci demeure en baisse, avec 27 300 postes détruits sur un an. Mais le tertiaire marchand a créé plus de 125 000 emplois par rapport au premier semestre 2009 et la dégradation de l'emploi dans l'industrie s'est ralentie.

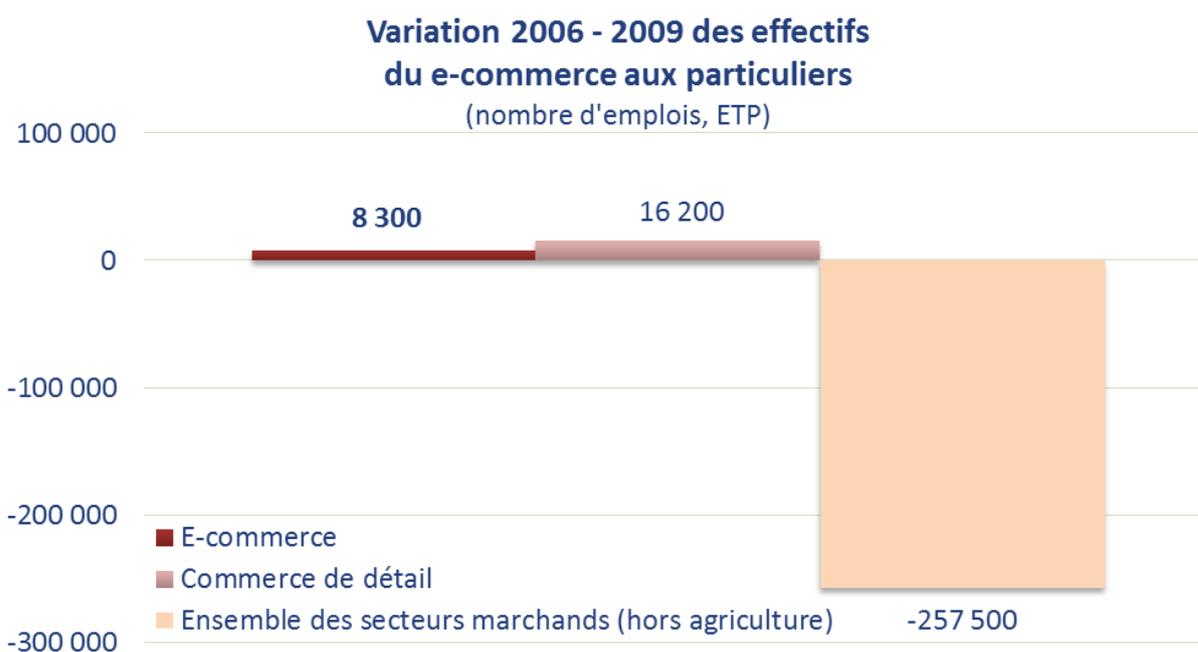
La dynamique de l’emploi dans le e-commerce en 2009

En 2009, le e-commerce (aux particuliers et interentreprises) a contribué positivement à la dynamique de l’emploi en France. Sur l’ensemble de l’année, le secteur a en effet créé 4 000 emplois directs (équivalents temps plein), soit une progression de 15% des effectifs par rapport à 2008. En emplois totaux, la hausse a été encore plus forte avec des effectifs en hausse de 16% sur l’année.



Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Entre 2006 et 2009, le secteur du e-commerce aux particuliers a créé environ 8 300 emplois directs, quand l’ensemble du commerce de détail (hors intérim) créait 16 200 emplois. Ces évolutions contrastent fortement avec celles observées dans l’ensemble des secteurs marchands (257 500 emplois détruits sur la même période).



Sources : INSEE, Asterès

Sans compter les emplois intérimaires, **le e-commerce (hors BtoB) pesait en 2009 environ 1,3% des emplois dans le commerce de détail**. Si l'on prend en compte les emplois indirects générés par le e-commerce, cette part monte à 2,2%.

L'emploi dans le e-commerce en 2010

34 000

emplois directs
en 2010

En 2010, le secteur du e-commerce (aux particuliers et interentreprises) représenterait près de 34 000 emplois directs (équivalents temps plein), auxquels s'ajouteraient environ 26 000 emplois indirects (activités logistique, routage, acheminement des colis, centres d'appels externalisés, imprimerie...). Au moins trois quarts des emplois directs seraient liés aux activités BtoC.

Au total, le e-commerce représenterait près de 60 000 emplois en 2010.

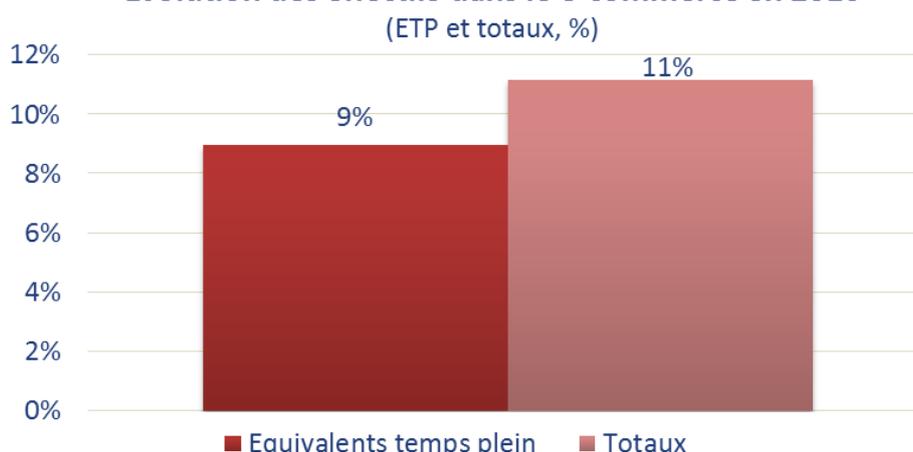
Effectifs du e-commerce en 2010

	Effectifs (en ETP)
Emplois directs	33 900
Emplois indirects	25 600
Total E-commerce	59 500

Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

En 2010, les effectifs directs (ETP) du e-commerce (aux particuliers et interentreprises) ont progressé de 9%, soit 2 800 créations de poste sur l'ensemble de l'année.

Evolution des effectifs dans le e-commerce en 2010



Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

La hausse des effectifs chez les entreprises *pure players* a été particulièrement élevée en 2010 (de l'ordre de 12% sur l'ensemble de l'année). La principale explication demeure le fort développement des sites de commerce en ligne. Selon la FEVAD, plus de 70 000 sites marchands étaient actifs au deuxième trimestre 2010, soit 16 000 de plus qu'un an auparavant.

Perspectives de recrutement dans le e-commerce en 2011

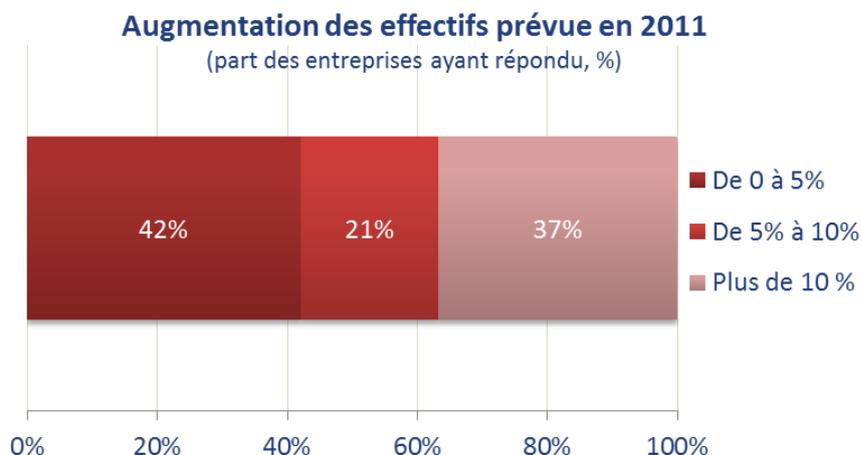
Les perspectives de recrutement dans le secteur du e-commerce sont bonnes pour 2011. En effet, 76% des entreprises répondantes ont déclaré anticiper une augmentation de leurs effectifs en 2011. Quasiment aucune entreprise ne prévoit en revanche de réduire ses effectifs.



Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Une large majorité des entreprises qui envisagent des recrutements en 2011 prévoient une croissance de leurs effectifs supérieure à 5%. 37% d’entre elles prévoient même une hausse de plus de 10%.

Au global, **l’emploi devrait progresser de façon assez soutenue dans le e-commerce en 2011**. Les entreprises du secteur sont en effet nombreuses à prévoir une croissance forte de leur activité dans les prochaines années. Cette croissance de l’activité aura des conséquences mécaniques en matière de hausse de l’emploi.



Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Encadré méthodologique

La « destruction créatrice » appliquée au e-commerce

La présente étude ne porte que sur les **emplois bruts créés par le secteur du e-commerce**, sans déduire les emplois qui auraient pu être détruits dans d'autres secteurs (le commerce de détail en magasin notamment). En effet, dans l'état actuel des connaissances statistiques, un tel travail comporterait nombre de difficultés techniques redoutables, qui pourraient aboutir à la publication d'un résultat trop fragile pour être exploitable.

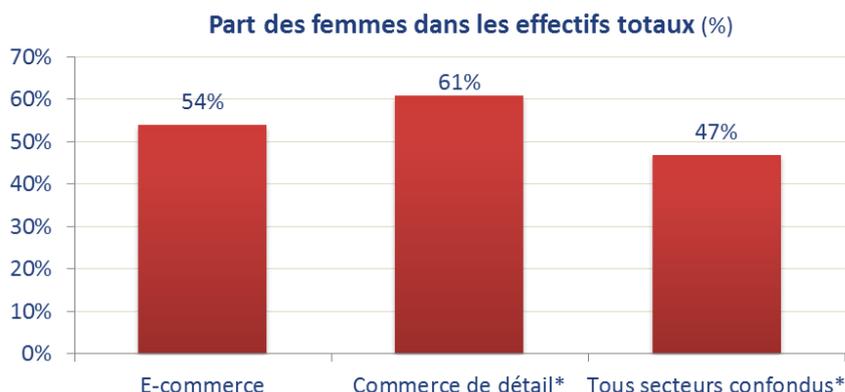
Néanmoins, dans ce domaine de la « **destruction créatrice** », l'histoire peut être un bon guide. Par exemple, pendant la Renaissance, l'invention du papier et de l'imprimerie a supprimé en Europe des milliers d'emplois, notamment ceux des moines copistes et des fabricants de parchemins. Durant la même période, 10 000 emplois ont été créés : des imprimeurs bien sûr, mais aussi des papetiers, des fabricants d'encre, de caractères, des relieurs, des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires... En général, dans ces circonstances, les destructions d'emplois sont plus visibles que les créations d'emplois, qui sont le fait d'une myriade de petites unités.

Ce scénario se reproduit à chaque révolution technologique (au début du 19^{ème} siècle, à la belle époque...), et l'actuelle ne fait pas exception. De nouveaux processus de production créent une richesse atomisée. La valeur ajoutée totale et l'emploi générés par une économie en profitent, mais au prix de phénomènes redistributifs qui font des perdants. Nul doute que le secteur du commerce de détail (y compris le e-commerce) connaît aujourd'hui ce phénomène : **une croissance globale largement tirée par l'économie numérique**, mais de forts glissements de parts de marché à l'intérieur de ce secteur.

D – Les caractéristiques de l’emploi dans le e-commerce

Structure de l’emploi selon le sexe

Le e-commerce est un secteur relativement féminin. Les femmes représentent en effet 54% des effectifs en 2010. C’est moins que le commerce de détail (61% en 2008) mais supérieur à la moyenne nationale, tous secteurs confondus (47%).

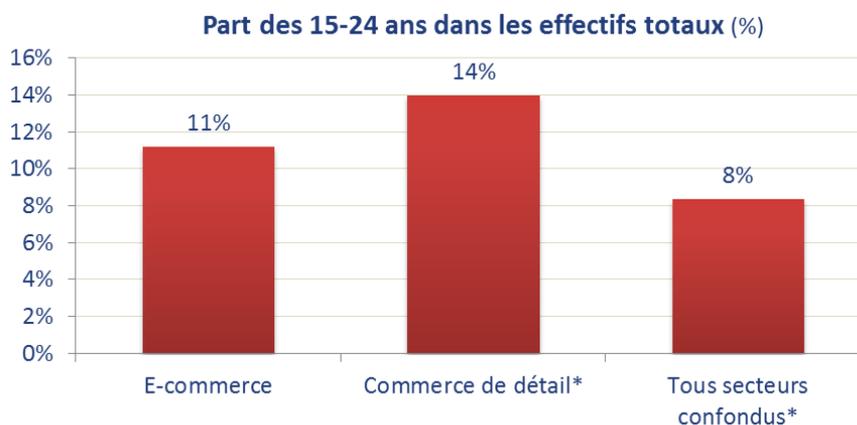


*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Structure de l’emploi selon l’âge

Il y a beaucoup de jeunes dans le secteur du e-commerce. En témoigne la part des moins de 25 ans dans les effectifs totaux, laquelle s’élève en 2010 à 11%. Cette proportion est élevée par rapport à l’ensemble de l’économie. De nombreuses entreprises se créent chaque année dans le secteur, et avec elles plusieurs centaines d’emplois qualifiés (marketing, ressources humaines, informatique). Dans un contexte macroéconomique particulièrement difficile pour les jeunes – à 19% de la population active âgée de 15 à 24 ans, le taux de chômage des jeunes est l’un des plus élevés des pays industrialisés –, le e-commerce constitue un débouché notable pour les jeunes diplômés mais aussi pour ceux qui ont une faible qualification.

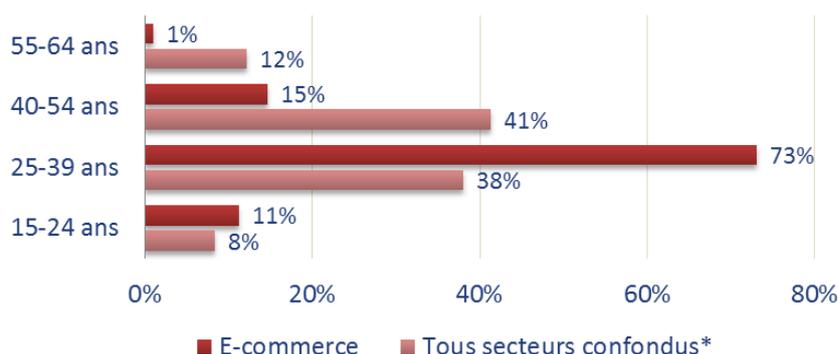


*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès, enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

73% des effectifs du e-commerce ont entre 25 et 39 ans, contre 38% de la population active occupée tous secteurs confondus (en 2008, dernière donnée INSEE disponible). Si les effectifs sont jeunes, c’est notamment lié à la nature même du secteur. Le e-commerce est en effet apparu récemment, au début des années 2000. C’est l’un des éléments qui expliquent pourquoi le secteur emploie très peu de salariés âgés de 55 ans et plus. Ces derniers représentent seulement 1% des effectifs totaux. À titre de comparaison, en 2008 les seniors représentaient 12% de la population active occupée dans l’ensemble de l’économie.

Répartition des effectifs du e-commerce par classes d'âge en 2010 (%)



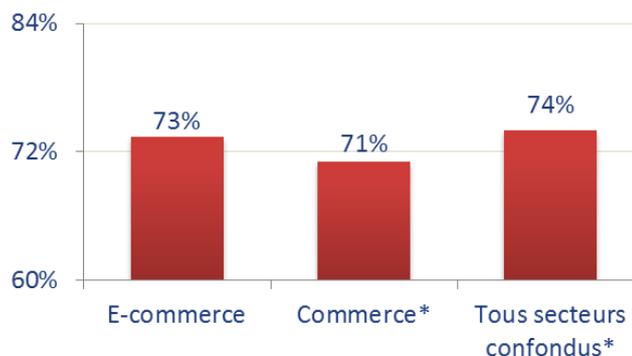
*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès, enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

L’emploi des personnes handicapées

Le secteur du e-commerce contribue à l’emploi des personnes handicapées. En 2010, parmi les entreprises de 20 salariés et plus, opérant dans le e-commerce, 73% emploient au moins une personne handicapée. Au regard des derniers chiffres du baromètre emploi et handicap du Figaro économie et MissionHandicap.com, le secteur se situe dans la moyenne nationale (74% des entreprises de 20 salariés et plus).

Part des entreprises qui emploient au moins une personne handicapée (%)



*Données tirées du 3^{ème} baromètre « emploi et handicap » du Figaro économie et MissionHandicap.com

Sources : INSEE, Asterès, enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Pratique du télétravail

La pratique du télétravail est déjà bien implantée dans le secteur du e-commerce. En 2010, plus d’un tiers des entreprises du e-commerce comptent en effet au moins un salarié en télétravail (à temps complet ou à temps partiel). C’est bien plus que dans le commerce (25% en 2008) ou, plus généralement, dans l’ensemble de l’économie (22%).

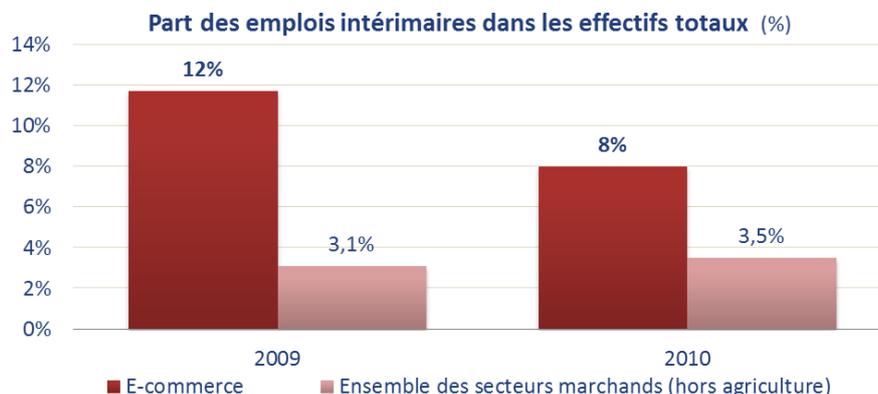


*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Structure de l’emploi selon le type de contrat

Le poids des emplois intérimaires dans les effectifs totaux du e-commerce (8%) est élevé par rapport à ce qui s’observe dans l’ensemble des secteurs marchands (3,5% de la population salariée). La surreprésentation des emplois intérimaires dans le e-commerce est liée à la forte saisonnalité dans le secteur. Ainsi, à certaines périodes de l’année (Noël en particulier), les entreprises doivent ajuster leurs effectifs (notamment dans la logistique) en fonction d’une demande exceptionnellement forte. Faire appel à la main d’œuvre intérimaire est alors économiquement justifié. A cet égard, le recours à l’intérim dans le e-commerce ne suit pas la même logique que celle qui existe dans l’industrie. Dans l’automobile par exemple, le recours à l’intérim permet l’ajustement des capacités de production à des fluctuations d’activité qui sont beaucoup plus conjoncturelles et moins saisonnières.



Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

La part des contrats à durée indéterminée (CDI) est relativement faible dans le e-commerce : ces derniers concernent 81% des effectifs du secteur. À titre de comparaison, la part des CDI s’élevait à 86% de la population salariée tous secteurs confondus en 2008 (dernière donnée disponible de l’INSEE).



*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

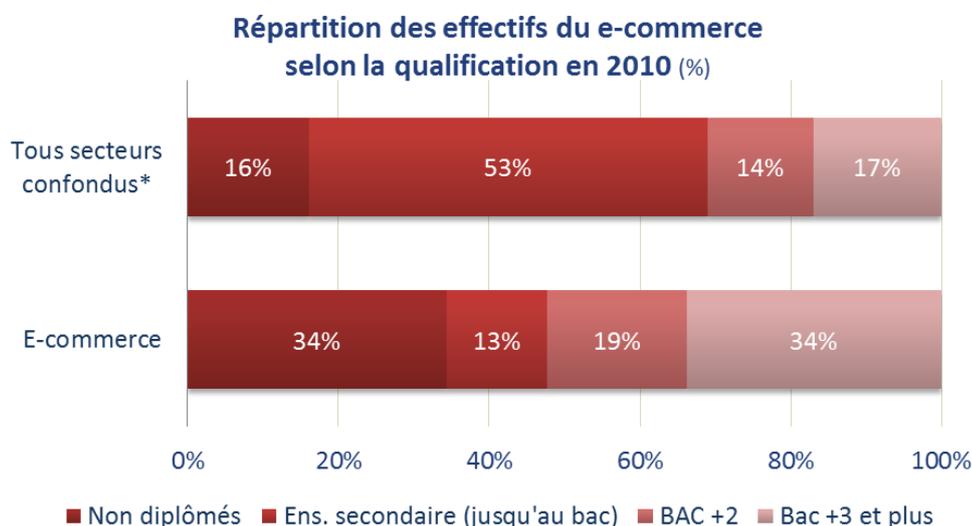
Structure de l’emploi selon la qualification

L’emploi dans le e-commerce est plutôt qualifié. Plus de la moitié des effectifs (53%) du secteur du e-commerce sont en effet titulaires d’un diplôme de l’enseignement supérieur, une proportion élevée par rapport à la moyenne nationale, tous secteurs confondus (31%).

34% des effectifs détiennent même au moins un diplôme équivalent à une licence (bac +3). Ce haut niveau de qualification s’explique par la forte demande du secteur en profils qualifiés, notamment dans l’informatique, la maintenance web, les fonctions supports. En effet, si le e-commerce crée des emplois, il crée aussi et surtout de nouveaux métiers qualifiés (tels que les postes de chef de rayon en ligne, *web designer* ou encore responsable référencement naturel). Le développement récent des sites des *retailers* (grandes enseignes de distribution traditionnelles en particulier) a en outre fait évoluer les métiers liés aux fonctions supports et commerciales.

Le e-commerce fait également appel à une main d’œuvre peu qualifiée. Le secteur emploie en effet autant de non diplômés que de diplômés titulaires d’au moins une licence. Les non diplômés représentent 34% des effectifs du e-commerce contre 16% de la population active tous secteurs confondus. Le secteur a en revanche peu recours aux qualifications intermédiaires (diplômés de l’enseignement secondaire). Cette large proportion de non diplômés dans les effectifs du e-commerce s’explique essentiellement par l’importance des activités de logistique et de manutention.

Pour de multiples raisons (conjoncture défavorable, gains de productivité, innovation technologique, etc.), un certain nombre de secteurs industriels détruisent des emplois peu qualifiés en France. Le e-commerce peut alors constituer un véritable débouché pour ce type d’emplois, notamment ceux occupés par les jeunes. Les profils autodidactes sont d’ailleurs appréciés dans le secteur.

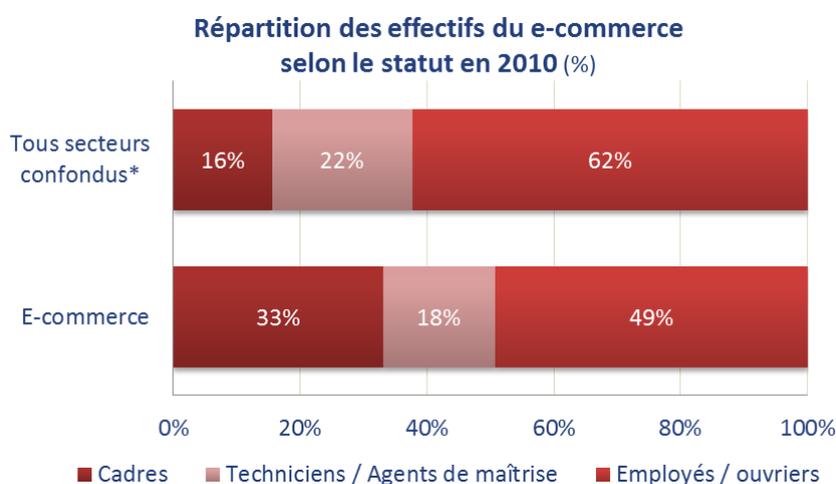


*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Structure de l’emploi selon le statut

Le poids des cadres dans les effectifs du e-commerce est très élevé. En effet, ceux-ci représentent en 2010 un tiers des effectifs du secteur. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale puisque les cadres représentaient en 2008 un peu plus de 15% de la population salariée tous secteurs confondus. Cette donnée est à relier avec le haut niveau de qualification dont bénéficient 34% des effectifs du secteur du e-commerce.



*Dernières données disponibles INSEE : 2008

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

E – Rémunérations dans le secteur du e-commerce

Salaire mensuel net moyen dans le e-commerce

Env.
2300 €
en 2010

La rémunération des salariés du e-commerce est relativement élevée. En effet, le salaire mensuel net moyen dans le secteur s'élève à environ 2 300 euros en 2010, soit 300 euros de plus que la moyenne observée dans le commerce. Bien que le secteur compte un nombre non négligeable d'emplois peu qualifiés, la surreprésentation des cadres associée à un niveau de qualification moyen élevé par rapport à l'ensemble des secteurs de l'économie, en constitue la principale explication.

Salaire mensuel net moyen en 2010



*Estimations Asterès pour l'année 2010

Sources : INSEE, Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Evolution des salaires dans le e-commerce

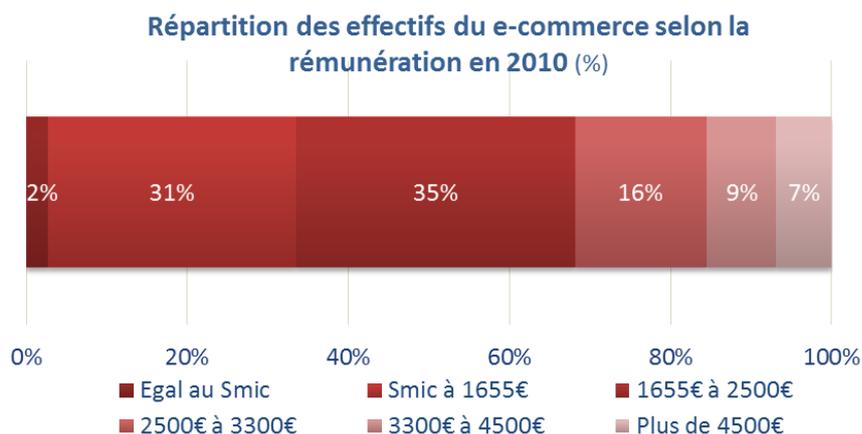
+5%
Par rapport à
2009

En moyenne, les entreprises ayant répondu à l'enquête ont estimé à **+5%** l'augmentation générale des salaires en 2010. Il est important de nuancer cette estimation en précisant qu'il existe des différences importantes suivant le niveau de qualification et le statut des salariés. En outre, les entreprises nous ont fait part d'un phénomène de plus en plus prégnant au sein des directions des ressources humaines : l'augmentation salariale personnalisée, au cas par cas.

Distribution des salaires en 2010

Dans le e-commerce, 67% des effectifs perçoivent en 2010 un salaire mensuel net supérieur à 1 655 euros, montant qui correspond au salaire médian en France en 2008 (dernière donnée INSEE disponible).

Seuls 2% des effectifs du e-commerce sont rémunérés sur la base du SMIC. Cette proportion est faible en comparaison avec le commerce (13,8% en 2009) ou l’ensemble de l’économie (10,6%).

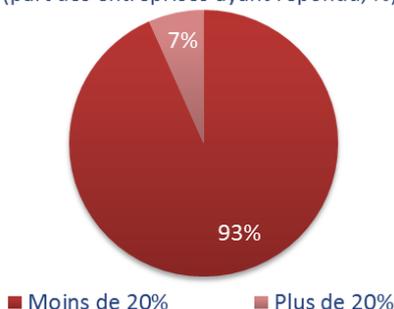


Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

La partie variable des salaires

Pour 7% des entreprises sondées, la partie variable représente plus de 20% de la rémunération annuelle totale des salariés (toutes primes individuelles et collectives hors participation).

Ce que représente la partie variable par rapport à la partie fixe
(part des entreprises ayant répondu, %)



Source : Asterès / enquête Emploi FEVAD – Club des DRH

Perspectives d’augmentation des salaires

Les entreprises interrogées ont déclaré envisager **une augmentation moyenne de salaire de 2,5% pour 2011, un chiffre relativement modéré**. En effet, avec une inflation de l’ordre de 1,5%, le pouvoir d’achat des salariés du secteur serait revalorisé d’1% l’année prochaine.